

Émile Bugnon (1880-1962), au service de la république coopérative

Émile Bugnon, Serving the Cooperative Republic

Jean Lacroix

Numéro 279, janvier 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023756ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023756ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacroix, J. (2001). Émile Bugnon (1880-1962), au service de la république coopérative. *Revue internationale de l'économie sociale*, (279), 83–88.
<https://doi.org/10.7202/1023756ar>

Résumé de l'article

Émile Bugnon (1880-1963), l'homme, son oeuvre, sont au centre d'une étude réalisée par Jean Lacroix; il nous en livre la substance dans un résumé introductif. Nous publions *in extenso* le dernier chapitre de ce cahier, intitulé « Vers "l'homo coopérativus" », qui montre le rôle essentiel que joua É. Bugnon pour promouvoir l'enseignement de la coopération entre les deux guerres. Cette « tranche de vie » éclaire aussi les relations entre coopératives de consommation et universitaires dans les débuts du mouvement.

ÉMILE BUGNON, AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE COOPÉRATIVE

par Jean Lacroix^(*)

Emile Bugnon (1880-1963), l'homme, son œuvre, sont au centre d'une étude réalisée par Jean Lacroix; il nous en livre la substance dans un résumé introductif. Nous publions in extenso le dernier chapitre de ce cahier, intitulé « Vers "l'homo coopérativus" », qui montre le rôle essentiel que joua E. Bugnon pour promouvoir l'enseignement de la coopération entre les deux guerres. Cette « tranche de vie » éclaire aussi les relations entre coopératives de consommation et universitaires dans les débuts du mouvement.

(*) Jean Lacroix est ancien président des Coopérateurs de Lorraine.

Emile Bugnon (1880-1963), inspecteur primaire dans la Meuse, fut en 1917 le créateur, avec Paul Thiriet et Marcel Brot, de ce qui deviendra l'Union des coopérateurs de Lorraine (UCL) avant de s'élever, dès 1923, au premier rang des coopératives de consommation en France. Jouant un rôle essentiel dans l'élaboration et la réalisation du programme d'enseignement de la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC), il crée en 1930 l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) et devient en 1932 le premier directeur de la cité universitaire de Nancy. Fidèle disciple de Charles Gide, il cherche en permanence à diversifier l'action coopérative, notamment dans le secteur agricole et dans celui du logement. Marqué durablement par l'enthousiasme et les potentialités de l'Union sacrée, il concevait une coopération universelle dont les tentatives de concrétisation lui réserveront maints déboires. Il participe néanmoins vigoureusement aux grands débats qui dominent la problématique coopérative entre 1920 et 1950 : stratégie et gestion coopératives, politique de prix et ristournes, rémunération des dirigeants, organisation des sociétaires, intercoopération, opposition à Prache quant à la politique coopérative sous Vichy, etc.

Vers « l'homo coopérativus »

(1) *Op. cit.*, préface de G. Seailles, lettre de Mgr Ginesty, évêque de Verdun.

(2) Dans les premières années, l'UCL versait un don aux enfants de sociétaires obtenant le CEP.

En publiant en 1919 *L'école primaire et les leçons de la guerre*⁽¹⁾, E. Bugnon insistait sur le rôle des parents et des élus et sur l'intérêt d'alterner travail manuel et travail intellectuel.

Il n'était pas moins convaincu du rôle fondamental de l'école dans la diffusion des idées coopératives et donc de la nécessité de leur inscription dans les programmes scolaires⁽²⁾. Aussi figura-t-il dès 1920 – sous des titres divers – au premier plan des organismes mis en place par la FNCC pour organiser

et promouvoir l'enseignement coopératif. Il en fit le point en 1926 dans une brochure éditée par les Puf: *L'enseignement de la coopération en France*, puis en 1932 dans son rapport au congrès de la FNCC: « L'enseignement de la coopération et son organisation générale ».

Trois domaines l'occupèrent de façon inégale: l'enseignement professionnel, l'enseignement coopératif et, surtout, la coopération à l'école, avec son prolongement dans les jeunesses coopératrices. A cela s'ajouta la création de la cité universitaire de Nancy⁽³⁾.

L'enseignement professionnel visait à doter les coopératives de collaborateurs mieux formés et plus compétents. A cet effet, dès la fin de la guerre 1914-1918, une école coopérative fut ouverte sous la direction d'un professeur de philosophie, Severac. Pour faciliter sa fréquentation, des antennes régionales furent créées (Bar, Nancy, Rouen, Caudry, Dunkerque, Limoges), avec dans certains cas des cours d'enseignement ménager. Leur fréquentation se révélant rapidement décevante, une suspension d'activité fut décidée en 1925.

La création de la taxe d'apprentissage permit en 1928 de proposer aux sociétés une école technique coopérative, dirigée par F. Simiand, professeur au Conservatoire national des arts et métiers et futur professeur au Collège de France⁽⁴⁾. Bien que la durée des stages soit limitée à quelques mois, la fréquentation demeura soumise à de fortes variations (douze élèves au premier stage, vingt-cinq au second). L'école fut également à l'origine de réunions techniques spécialisées et d'un enseignement par correspondance. Le recrutement d'un nouveau directeur en la personne d'un professeur verdunois, M. Degond⁽⁵⁾, ne permit pas de surmonter les préventions des sociétés (UCL comprise) à l'égard d'un enseignant parisien, et il fallut attendre les années 50 pour que l'école s'affirme plus durablement. De son côté, l'UCL devait se doter de cours professionnels en 1949 et d'une école des gérants en 1956, et ce vingt-sept ans après le premier projet envisagé sur le plan national.

E. Bugnon était un chaud partisan de l'emploi du cinéma pour les cours postsecondaires et la propagande coopérative. Il y eut recours dès la départementale de la Meuse, et en 1924 il chargea un professeur d'école normale, Simmonot, de diriger un office du cinéma éducateur postsecondaire disposant d'appareils et de films. Le décès prématuré de Simmonot amena le secrétaire de E. Bugnon, Louis Colin⁽⁶⁾, à en assurer le développement et à réaliser une série de films éducatifs (*Les Vosges, Le Jura, L'université de Nancy*) ou à thèmes coopératifs (*En se donnant la main, Quand les hommes veulent, Les laboureurs de la mer*, etc.) ; plusieurs obtinrent des distinctions nationales⁽⁷⁾. A l'UCL, un service cinéma, dépendant du secrétariat général, assura systématiquement des séances de projection à l'appui des réunions de section jusqu'à ce que la disparition des petites salles et l'essor de la télévision en suppriment l'essentiel de l'intérêt.

Dans le domaine de l'enseignement coopératif, on connaît surtout la création de la chaire de Ch. Gide au Collège de France. Des cours ou conférences furent également donnés dans de nombreuses facultés de droit, des

(3) J. Lacroix, « Université et coopération », *Revue des études coopératives*, 3^e trimestre 1993.

(4) Que Braudel considérait comme « le maître à penser des historiens français, l'un des grands orienteurs, aux côtés de M. Mauss, des sciences sociales dans notre pays » (*La Méditerranée*, A. Colin. t. 2., p. 94). A sa mort, l'école technique prit le nom d'école F.-Simiand (1936).

(5) Auteur de *Documents et plans pour l'enseignement de la coopération* (1935). Après la guerre, M. Degond devint secrétaire général de la FNCC, puis succéda à M. Brot à la présidence.

(6) Futur secrétaire général puis directeur général adjoint de l'UCL et successeur de E. Bugnon à la présidence du conseil de surveillance, fondateur des Amis de L. Pergaud, maire de Laxou.

(7) Grand prix de l'Exposition universelle de 1937 pour *En se donnant la main* (sur les coopératives scolaires).

grandes écoles (notamment à l'Ecole normale supérieure grâce à son directeur Célestin Bouglé), par des professeurs de l'enseignement supérieur, ainsi que dans beaucoup d'écoles normales d'instituteurs. A Nancy, le cours de la faculté de droit fut inauguré en 1922 par B. Lavergne et poursuivi jusqu'en 1936 par divers professeurs (dont Gignoux, Brocard, De Menthon...), puis rétabli en 1948 (Pr Rey). Ces cours se généralisèrent à partir de 1924, E. Bugnon ayant obtenu l'appui de la Direction générale de l'enseignement supérieur, jusqu'alors assez réticente. Il tenait d'autant plus à ces collaborations qu'il estimait : « *Ce ne sont pas les services de propagande qui peuvent le faire car ils seront discutés. Il faut que cela soit fait par des étrangers à l'administration de la coopérative* » (16 juin 1923). En contrepartie, il fallait dégager des budgets et convaincre les coopératives régionales, d'où le manque de continuité des interventions, surtout lorsque la liquidation de la Banque coopérative amena les sociétés à sélectionner leurs dépenses. Par ailleurs, compte tenu des évolutions politiques, l'attitude de l'administration n'était pas toujours favorable ; ainsi, en 1934, E. Bugnon devait se plaindre du fait que « *les portes du ministère [lui] étaient presque fermées* ».

Des difficultés analogues caractérisaient son action dans le domaine des coopératives scolaires. Avec la guerre, celles-ci s'étaient multipliées de façon très pragmatique. Un inspecteur primaire dans l'Ouest, Profit, un directeur d'école normale dans les Vosges, Cattier, s'efforçaient de les organiser et de les fédérer. E. Bugnon pensait que les coopératives d'adultes pouvaient en tirer parti pour diffuser leur message, former leurs futurs sociétaires et militants. En 1923, Cattier et Bugnon lancèrent, sous le patronage de la FNCC et avec le concours des Puf créées deux ans auparavant, *Le Coopérateur scolaire* rédigé par « *les coopérateurs pour les coopérateurs* ». Ils proposaient de regrouper les coopératives en offices départementaux, eux-mêmes fédérés en un office central, créé en 1928 et officialisé en 1930 sous la présidence de E. Bugnon : l'Office central de la coopération à l'école (OCCE).

L'ambition était grande, les risques ne l'étaient pas moins en raison des obstacles à franchir. Il fallait tout d'abord vaincre la méfiance, voire l'hostilité de ceux qui, derrière le parrainage de la FNCC, dénonçaient une opération mercantile et partisane. C'était le cas de Profit ou de la Société des agrégés. Bien que très proche des formules coopératives, un éducateur comme Célestin Freinet se tenait sur ses gardes⁽⁸⁾ et d'autres ne voyaient dans l'Office que « *la mouche du coche*⁽⁹⁾ ». Il fallait ensuite démontrer dans les faits l'intérêt des regroupements départementaux grâce au lancement d'activités communes qui ne pouvaient que déboucher sur le secteur marchand, avec tous les problèmes de gestion qui en résultent. Il fallait surtout disposer de moyens humains et financiers susceptibles de répondre à la mise en place d'une structure nationale. E. Bugnon devait se partager entre l'UCL et l'OCCE tout en participant aux programmes de conférences⁽¹⁰⁾. Ses absences de Lorraine n'étaient pas toujours bien admises par les militants, alors qu'au contraire Poisson les encourageait en voulant faire

(8) Ultérieurement, sa coopérative de l'enseignement laïc adhéra à la FNCC.

(9) Pr Darwes, congrès FNCC, 1931.

(10) Bugnon ne conduisait pas. L'emploi d'un chauffeur et d'une « limousine » alimentait les sarcasmes des syndicalistes communistes à l'encontre d'« un cumular trop payé », voire un « poivrot prêchant la sobriété ».

(11) Discours à la cité universitaire le 1^{er} octobre 1934.

(12) A ne pas confondre avec les Jeunesses coopératives groupant des adolescents ayant séjourné dans les colonies de vacances du mouvement.

(13) Citons notamment : R. Marjolin, économiste, futur vice-président de la Communauté européenne ; Deixonne, futur ministre ; Bouilly, fils du sénateur président du groupe parlementaire de la coopération, futur président de l'Institut des études coopératives ; Delattre, futur inspecteur primaire, PDG des Coopérateurs de Flandre-Artois ; Forterre, gendre de Bugnon, futur directeur régional de l'UCL, puis directeur général des Coopérateurs de Provence. En 1929-1930, la FNCC recrute deux jeunes universitaires qui jouèrent ensuite un rôle important. G. Gaussel (né en 1903, docteur en droit, élève de C. Rist, élu en 1935 au conseil central de la FNCC avec le maximum de voix, membre du conseil de la Banque de France en 1936, prisonnier jusqu'en 1942, directeur général de la SGCC, vice-président du Conseil économique et social, président du Comptoir national d'escompte en 1947) s'opposa à G. Prache et présida la SGCC en 1945. G. Desfossé (né en 1908, HEC, auteur en 1942 d'un important livre sur les coopératives de consommation paru aux Puf, puis en 1944 d'un ouvrage sur le commerce intérieur) se solidarisa avec Prache et quitta la SGCC pour la BNCL. Il devint directeur général de la BNP et membre de l'Institut.

de l'OCCE, associé à l'école technique et aux Puf, l'« *entreprise centrale d'éducation coopérative, du premier degré à l'enseignement supérieur* », entreprise que E. Bugnon voulait « *en contact direct avec le ministère* »⁽¹¹⁾.

Au congrès de la FNCC en 1932 à Reims, E. Bugnon fit adopter à la quasi-unanimité une contribution de 1 centime par franc de chiffre d'affaires au profit de l'OCCE, mais cette décision était ambiguë : la cotisation n'était « *ni facultative ni obligatoire* » et donc laissée au bon vouloir des sociétés qui, à partir de 1934, choisirent d'autres priorités, y compris en Lorraine. Installé au Musée pédagogique, l'OCCE s'efforça de poursuivre son œuvre de fédéralisation et d'enseignement tout en étant obligé, en 1937, de céder à la FNCC l'enseignement professionnel. A la veille de la guerre, l'OCCE n'était pas parvenu à regrouper plus de 34 sections départementales et 6 345 coopératives scolaires. Il avait lancé une publication pour la jeunesse, *Copain Cop* (14 000 exemplaires en 1937), dénoncée comme subversive par plusieurs bulletins paroissiaux, et une revue de qualité, *La Documentation coopérative* (5 000 exemplaires), qui avait succédé à *L'Arc-en-ciel*, fondée par les Jeunesses coopératives⁽¹²⁾. Au congrès de l'OCCE en 1939 à Dijon, E. Bugnon envisageait de créer un office spécialisé pour l'enseignement privé.

Les Jeunesses coopératives étaient nées en 1928 comme Amicale des bourgeois de la coopération. Dans les établissements où était assuré un enseignement de la coopération, des bourses étaient attribuées aux auditeurs sous forme de voyages organisés dans les principales régions coopératives. Leur nombre était important (278 en 1928, 192 en 1929) ; elles inclurent des chercheurs invités à poursuivre leurs réflexions sous forme de thèses, notamment à partir de 1930.

Georges Lefranc – futur spécialiste de l'histoire sociale – se proposa de grouper ces jeunes en une amicale qui, avec quelque 300 adhérents, constitua des sections régionales à Lille, Limoges, Paris, la principale se trouvant à Nancy. *L'Arc-en-ciel* (1 000 exemplaires) servait de bulletin de liaison.

Ces étudiants – parmi lesquels plusieurs personnalités d'avenir⁽¹³⁾ – ne manquèrent pas de jouer les trouble-fêtes sur les plans théorique et pratique. Sur le premier, ils contestèrent la neutralité politique du mouvement coopératif ; sur le second, craignant une mise en tutelle, ils refusèrent la proposition de Bugnon de s'intégrer dans l'OCCE. Après de vifs débats et au prix de la scission des sections du Nord et du Limousin, les Jeunesses coopératives rejoignent l'OCCE en novembre 1930. L'année suivante, des cercles d'études sont lancés à Paris et Nancy, puis, dans une ambiance apaisée, une réorganisation intervient en 1934. En 1935, Bouilly en devient le président. Epaulées par une association des Amis des Jeunesses coopératives, les Jeunesses comptent alors 450 adhérents. Mais le Groupement national des Jeunesses coopératives n'est pas très apprécié des responsables du mouvement, peu disposés à entendre les critiques juvéniles. En 1939, au congrès de la FNCC, Bouilly devait annoncer sa dissolution « *pour ne pas entretenir l'illusion qu'il existe un groupement de jeunesse digne de notre mouvement* ». Il y ajoutait un « *testament collectif* » soulignant le manque d'attirance

du mouvement en raison de son « *apparence terne, par manque de volonté de lutte anticapitaliste, de hardiesse technique et de rôle moral* ».

La guerre entraîna une profonde mutation de l'OCCE. Dès 1934-1935, E. Bugnon, à la santé incertaine, découragé par l'insuffisance des moyens mis à sa disposition, meurtri par la constance et la diversité des critiques le présentant comme « *traître à l'idéal coopératif* », avait envisagé d'abandonner la présidence de l'Office, au conseil duquel il avait fait entrer G. Prache. Celui-ci lui succéda en 1940, et l'Office fut rattaché aux sections de la Croix-Rouge de la jeunesse. A la Libération, l'OCCE, comme les Puf, resta fidèle à G. Prache⁽¹⁴⁾. E. Bugnon ne voulut pas entamer un nouveau combat, et la FNCC se contenta de supprimer ses subventions, ce qui correspondait aux vues du ministère qui souhaitait que les coopératives ne figurent plus que comme « *figurantes, dames patronnesses* »⁽¹⁵⁾.

Désormais, l'Office fut effectivement présidé par des enseignants (l'inspecteur Prévost, Saint-Aubert, Toraille...) ; si des rapprochements avec les coopératives régionales et la FNCC s'effectuèrent progressivement, il n'y eut plus de lien organique, hors quelques subventions plus ou moins symboliques. E. Bugnon s'en consola en pensant que, même doté de nouveaux statuts consacrant son indépendance, l'Office suivrait les « *lignes fondamentales* [qu'il lui avait] *tracées en organisation de services d'utilité et d'éducation* »⁽¹⁶⁾. En 1959, l'OCCE tint son congrès à Nancy. E. Bugnon aura la satisfaction d'y recevoir un hommage unanime.

Le nom de E. Bugnon est associé à une autre initiative : la réalisation de la cité universitaire de Nancy. En 1927, il propose à l'université et à la chambre de commerce d'utiliser la Chab⁽¹⁷⁾ pour construire une « maison des étudiants » qui serait gérée par une coopérative présidée par E. Bugnon ; ce dernier demanderait son détachement de l'Education nationale pour cinq ans. Des raisons administratives et juridiques vinrent altérer ce schéma et retarder les travaux. En mai 1932, la cité put être inaugurée par le président de la République Albert Lebrun. Elle avait bénéficié du concours de la Banque des coopératives et de l'UCL, qui avait délégué deux administrateurs à l'association de gestion. C'est dans les locaux de la cité que se déroula en 1937 l'Ecole coopérative internationale, mais Bugnon n'en était plus directeur, son état de santé l'ayant obligé à abandonner cette fonction à la fin de 1934 ; il resta président de l'association de gestion, qui devait tenter, non sans difficulté, d'équilibrer les comptes malgré l'évolution de la population étudiante.

La focalisation de E. Bugnon sur les problèmes d'enseignement explique qu'il fut peu actif dans l'autre grande initiative de la FNCC entre les deux guerres : l'organisation des loisirs. En 1929, à l'appel d'Albert Thomas et suite aux propositions de Fauconnet (Coop. de Paris) appuyées par la vieille militante féministe Alice Jouenne, fut institué le Comité national des loisirs. Celui-ci affichait les ambitions les plus audacieuses (centre de culture, spectacles, photographie, cinéma, musique, tourisme, sport, camping, chasse, pêche, lecture, musées communaux, jardins ouvriers, espéranto, etc.) et les patronages les plus prestigieux : Justin Godart, ancien ministre

(14) Et à J. Gaumont, secrétaire général de l'Office. Les partisans de Prache s'étaient groupés dans une association, Les Amis de la coopération, dont le manifeste fut signé par d'éminentes personnalités : F. Perroux, E. James, R. Capitant, Lutfalla, Angoulvent, Prud'hommeaux, P. Claudel, B. Laverigne, Dr Fauquet, Mme A. Thomas...

(15) Gourdon, inspecteur général, le 14 février 1946.

(16) Lettre au professeur Lermusiaux, le 18 février 1946.

(17) Coopérative d'habitation récemment fondée par Emile Bugnon.

qui prit la présidence du Comité, Léon Jouhaux, R. Dautry, Ch. Dulin, Gemier, G. Charpentier, Abel Gance, l'ambassadeur Clauzel, l'industriel Lainé... Le Touring Club de France s'y associa et des liaisons se formalisèrent avec les hôtels Coop et l'agence de voyages Tourisme coop. La défaillance de la Banque coopérative, puis les problèmes économiques et politiques des années suivantes ne permirent pas à ce vaste programme de se concrétiser, malgré un grand nombre d'expériences intéressantes. En 1936, un comité des loisirs fut lancé à Nancy : Lorraine loisirs, qui devait connaître un beau succès après la guerre, mais avec une autonomie croissante à l'égard de l'UCL, puis une complète indépendance. E. Bugnon avait été sollicité en 1930 pour enrichir la définition des centres de culture générale⁽¹⁸⁾ et les sections UCL encouragées à créer des « centres locaux de tourisme », mais sans véritable volonté d'aboutir. Il fallut attendre le contexte différent de l'après-guerre pour que réapparaissent des comités de loisirs locaux ou régionaux aux ambitions restreintes.

(18) Congrès de FNCC, 1930.

Evoquant sa première rencontre, en 1918, avec E. Bugnon, un « *sourire fendu tout droit dans une barbe* », E. Poisson déclarait en 1920 : « *Je vis arriver un homme au petit chapeau batailleur, à la barbe vengeresse qui affirma : Nous allons transformer la coopération française, nous allons faire une grande chose.* » En 1932, cette « grande chose » avait été effectivement construite ; toutefois, devant le congrès de la FNCC, E. Bugnon s'estimait insatisfait : il voulait « *accentuer le développement coopératif comme un progrès d'éducation et d'éducation sociale* », affirmant : « *La coopération doit assurer la domination de l'homme sur l'argent, elle doit affranchir l'esprit de la matière.* »

Les années suivantes ne répondirent guère à cette attente. L'espérance fraternelle, la mystique de la solidarité, la nostalgie de l'union sacrée au service de l'intérêt général inscrit dans la perspective de la république coopérative demeuraient en toile de fond des réflexions de E. Bugnon, mais, avec lucidité, il devait concéder que la bataille était très loin d'être gagnée : « *La force du capitalisme est sa prodigieuse adaptation aux faiblesses éternelles de la nature humaine : égoïsme, vanité, besoin de profit et de jouissance, faiblesses qu'une éducation bien commencée dès l'enfance peut atténuer mais qui réapparaissent toujours après les échecs des sociétés constituées sur des bases solidaires, généreuses, communautaires, même parfois avant leurs échecs, au cours de leur évolution souvent par les exemples malsains de leurs dirigeants* »⁽¹⁹⁾. » Ce texte, C. Gide ne l'aurait-il pas signé ? ●

(19) Lettre à l'auteur, 1961.